



PREFET DU VAL DE MARNE

ISSN 0980-7683

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL

Du 13 janvier 2023

PRÉFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 13 janvier 2023

SOMMAIRE

AUTRES SERVICES DE L'ÉTAT

PRÉFECTURE DE POLICE

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
2023-00043	13/01/23	fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023	4

ACTES DIVERS

Arrêté	Date	INTITULÉ	Page
02-2023	03/01/2023	Groupe Hospitalier Intercommunal de Créteil Donnant delegation de signature aux administrateurs de garde	12
04-2023	03/01/2023	Groupe Hospitalier Intercommunal de Créteil Portant delegation de signature dans le cadre de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011	17

arrêté n ° 2023-00043

fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Le préfet de police,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du ministre de la défense du 14 février 2014 relatif à l'organisation de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

Vu l'arrêté du 17 janvier 2012 modifiant l'arrêté du ministre de l'intérieur en date du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention contre les risques d'incendie et de panique ;

Sur proposition du général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris ;

ARRETE

Article 1^{er}

La liste nominative du personnel de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris apte à participer aux commissions dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, est fixée comme suit :

Nom	Prénom	Formation
Responsable départemental de la prévention		
BONNET	Alexandre	PRV 3
BOIT	Yvon	PRV 3
DUARTE DUARTE	Jean-François	PRV 3
DIQUELLOU	Fabrice	PRV 3
DUPRÉ	Stéphane	PRV 3
DURAND	Stéphane	PRV 3
FUENTES	Laurent	PRV 3
ABBIT ABBIT	David	PRV 3
LEMAIRE	Cédric	PRV 3
MOIGNE	Fabien	PRV 3
MOULIN	Eric	PRV 3
QUÉVEAU	Tony	PRV 3
TESSON	François-Xavier	PRV 3
VAZ DE MATOS	José	PRV 3
WEBER	Pascal	PRV 3
Préventionniste		
BARTHELEMY	Nicolas	PRV 2
BASSIÈRE	Loic	PRV 2

BEAU	Freddy	PRV 2
BEAUCOURT	Pierre	PRV 2
BEAUMONT	Alexis	PRV 2
BECK	Samy	PRV 2
BÉRAULT	Frédéric	PRV 2
BERG	Damien	PRV 2
BERLANDIER	Alain	PRV 2
BERNARD	Adrien	PRV 2
BERRARD	Stéphane	PRV 2
BESCHON	Nicolas	PRV 2
BIALAS	Stéphane	PRV 2
BIRCKENSTOCK	Philippe	PRV 2
BLOC'H	Laurent	PRV 2
BODEVING	Kévin	PRV 2
BŒUF	Gérald	PRV 2
BOINVILLE	Christophe	PRV 2
BOISSINOT	Charles	PRV 2
BONNIER	Christian	PRV 2
BONNIER	Franck	PRV 2
BORTZMEYER	Willy	PRV 2
BOUGEARD	Franck	PRV 2
BOUHIER	Benoit	PRV 2
BOUILLIER	Frédéric	PRV 2
BOULANGÉ	Anthony	PRV 2
BOUQUET	Mickaël	PRV 2
BOURGEOIS	Sébastien	PRV 2
BOUVIER	Nicolas	PRV 2
BRESCH	Adrien	PRV 2
BRICMAN	Thibaud	PRV 2
BRILLARD	Philippe	PRV 2
BURTIN	Olivier	PRV 2
CAMUS	Romain	PRV 2
CERIANI	Geoffrey	PRV 2
CHAMPSEIX	Loïc	PRV 2
CHARLOIS	Hervé	PRV 2
CHARTIER	Sébastien	PRV 2
CHATENET	Bruno	PRV 2
CHAUMIER	Nathan	PRV 2
CHAUSSET	Eric	PRV 2
CHEVALIER	Steeven	PRV 2
CHEVILLON	Jérôme	PRV 2
CHOUQUET	Sébastien	PRV 2
CLAIRET	Benoit	PRV 2
CLASTRIER	Alexandre	PRV 2
CLAVIER	Ludovic	PRV 2
CLERBOUT	Olivier	PRV 2
CLERGET	David	PRV 2
CONSTANT	Mathieu	AP 2
CORBIN	Arnaud	PRV 2
COULAUD	Willy	PRV 2
COURBEBASSE	Jean	PRV 2
COURTIAL	Alexandre	PRV 2
CREIGNOU	Simon	PRV 2
CROTTEREAU	Michael	PRV 2

CUNIOT	Jean-Baptiste	PRV 2
DANIEL	Guillaume	PRV 2
DAULLET	David	PRV 2
DE SAINT EXUPÉRY	Guillaume	PRV 2
DEBIZE	Christian	PRV 2
DECALLONNE	Thomas	PRV 2
DELAUNAY	Jordan	PRV 2
DELBOS	Stéphane	PRV 2
DELCEY	Aurélien	PRV 2
DELHAYE	John	PRV 2
DEMAY	Jérôme	PRV 2
DEMOUGEOT-NESTOUR	Quentin	PRV 2
DESLANDES	Alexandre	PRV 2
DESTIBATS	Adrien	PRV 2
DIÉ	Cédric	PRV 2
DILLENSEGER	Pascal	PRV 2
DOCHEZ	Charles-Olivier	PRV 2
DORNINI	Lorenzo	PRV 2
DURMORD	Yves	PRV 2
DUVAL	Cédric	PRV 2
EDOUARD	Kévin	PRV 2
ELHINGER	David	PRV 2
ESTEBAN	Marc	PRV 2
EUVRARD	Hervé	PRV 2
FADHUILE-CREPY	Antoine	PRV 2
FAUCON	Valentin	PRV 2
FAZZARI-DIMET	Jean-Noël	PRV 2
FENÉ	Frédéric	PRV 2
FERRO	Christophe	PRV 2
FÉVRIER	Frédéric	PRV 2
FEYDI	Yanne	PRV 2
FISCHER	Eddy	PRV 2
FONTAN	Nicolas	PRV 2
FOUCHERES	Laurent	PRV 2
FOUGERON	Xavier	PRV 2
FOUQUIER	Tristan	PRV 2
FRIZAC	Henri	PRV 2
GAFFIER	Aurélien	PRV 2
GAGER	Samuel	PRV 2
GAILLARD	Ronan	PRV 2
GAILLARD	Stéphane	PRV 2
GAITE	Jean-Philippe	PRV 2
GALINDO	Amandine	PRV 2
GALLOIS	Lucas	PRV 2
GANAYE	Nicolas	PRV 2
GARRIOU	Pierrick	PRV 2
GASTALDELLO	Vincent	PRV 2
GAUCHET	Christophe	PRV 2
GELIS	Loic	PRV 2
GILLES	Mathieu	PRV 2
GIRAL	Adrien	PRV 2
GIRARD	Wilfried	PRV 2
GOERGEN	Mathieu	PRV 2
GRANGERET	Christophe	PRV 2

GROSSET	Yves	PRV 2
GUÉRIN	Gaylord	PRV 2
GUEZOU	Frédéric	PRV 2
GUIBERT	Xavier	PRV 2
GUIGUE	Richard	PRV 2
GUILLO	David	PRV 2
GUILLO	Julien	PRV 2
GUINARD	Stéphane	PRV 2
HAFFNER	Pascal	PRV 2
HAMONIC	Erwan	PRV 2
HÉMÉRY	Quentin	PRV 2
HÉQUET	Fabien	PRV 2
HERBAY	Cédric	PRV 2
HERBLOT	Teddy	PRV 2
HERVÉ	Corentin	PRV 2
HEUZÉ	Michael	PRV 2
HOLZMANN	Eric	PRV 2
HUAULT	Jean-Pierre	PRV 2
HUOT	Clément	PRV 2
JACQUEMIN	Christophe	PRV 2
JEANLEBOEUF	Titouan	PRV 2
JEGU	Pierre-Jean	PRV 2
JOB	Cédric	PRV 2
JOBBE-DUVAL	Jean	PRV 2
JOUILLE	Fabrice	PRV 2
KAAG	Yanneck	PRV 2
KENNEL	Pierre	PRV 2
KERMARREC	Erwan	PRV 2
L'HÔTE	Thibault	PRV 2
LABAUNE	Xavier	PRV 2
LACROUTS	Cyril	PRV 2
LAJOIE	Quentin	PRV 2
LALLEMAND	Philippe	PRV 2
LAMOUILLE	Clément	PRV 2
LANDES	Olivier	PRV 2
LAPIERRE	Yannick	PRV 2
LARMET	Christophe	PRV 2
LE BARBIER	Rodolphe	PRV 2
LE BRETTON	Pierre	PRV 2
LE CŒUR	Gildas	PRV 2
LE COZ	Yann	PRV 2
LE DROGO	Christophe	PRV 2
LE GALL	Sylvain	PRV 2
LE JEUNE	Geoffrey	PRV 2
LE MAGUER	Jean-Michel	PRV 2
LE MEUR	Christophe	PRV 2
LE MOIGN	Johan	PRV 2
LE MÛR	Mathieu	PRV 2
LE NADANT	Jean Marie	PRV 2
LE PAPE	Pierre	PRV 2
LE TALLEC	Corentin	PRV 2
LECOINTE	Grégory	PRV 2
LECOMTE	Vincent	PRV 2
LEDUC	Médéric	PRV 2

LEFRANÇOIS	Aymeric	PRV 2
LEGROS	Olivier	PRV 2
LERUSTE	David	PRV 2
LETERME	Stéphane	PRV 2
LEVANT	Franck	PRV 2
LEVEUGLE	Médéric	PRV 2
LHERBIER	Brice	PRV 2
LINDEN	Nicolas	PRV 2
LOPEZ	Olivier	PRV 2
LUX	Nicolas	PRV 2
MADÉLIN	Cyprien	PRV 2
MALET	Fabien	PRV 2
MANDERVELDE	Christophe	PRV 2
MARECHAL	Christophe	PRV 2
MARSOUK	Miraël	PRV 2
MARTIN	Julien	PRV 2
MARTY	Hugo	PRV 2
MARTY	Xavier	PRV 2
MARY	Laurent	PRV 2
MASSCHELIER	Emmanuel	PRV 2
MAU	Cyril	PRV 2
MAUBLANC DE BOISBOUCHER	Thibault	PRV 2
MEJEAN	Julien	PRV 2
MERCIER	Christophe	PRV 2
MERLEN	Alexandre	PRV 2
MICOURAUD	Philippe	PRV 2
MIELE	Alexandre	PRV 2
MISSAOUI	Bilel	PRV 2
MOINAUX	Thierry	PRV 2
MOLINEAU	Clément	PRV 2
MOUGENOT	Yannick	PRV 2
MOURA DE CASTRO	Victor	PRV 2
MULLER	Eric	PRV 2
MUNTANES	Michaël	PRV 2
MUSIAL	Christophe	PRV 2
NEIRINCKX	Eric	PRV 2
NICAUDIE	Olivier	PRV 2
NICOLE	Florent	PRV 2
NIMESKERN	Christophe	PRV 2
NOCK	Nicolas	PRV 2
NOËL	Claude	PRV 2
NOIROT	Frédéric	PRV 2
NOUET	Sébastien	PRV 2
ORY	Yannick	PRV 2
PAGNOT	Yannick	PRV 2
PAINDORGE	Arnaud	PRV 2
PANCRAZI	Axel	PRV 2
PARENT	Arnaud	PRV 2
PASQUIER	Patrick	PRV 2
PAYEN	Martial	PRV 2
PECHOUTRE	Franck	PRV 2
PÉLISSIER	Benjamin	PRV 2
PENEAUD	David	PRV 2
PEPLINSKI	Jérôme	PRV 2

PERDIGON	Arnaud	PRV 2
PEREZ	Mathieu	PRV 2
PÉRIA	Stéphane	PRV 2
PERSONNE	Vincent	PRV 2
PERTHUÉ	Frédéric	PRV 2
PIFFRE	David	PRV 2
PIQUE	Alexandre	PRV 2
PLAT	Yoël	PRV 2
POCHÉ	Guillaume	PRV 2
POIRAUD	Florian	PRV 2
PORRET-BLANC	Marc	PRV 2
POURCHER	Gilles	PRV 2
PRAUD	Arnaud	PRV 2
PROTEAU	Benjamin	PRV 2
PROUD	Romain	PRV 2
PUCHOL	David	PRV 2
QUITARD	Sylvain	PRV 2
RAFFAULT	Léonard	PRV 2
REBERGUE	Pierre-Yves	PRV 2
REPAIN	Jean-Baptiste	PRV 2
RIVAL	Jérémie	PRV 2
ROCHE	Raphaël	PRV 2
ROCHOT	Nicolas	PRV 2
RODDE	Bruno	PRV 2
ROGER	Sylvain	PRV 2
ROHAT	David	PRV 2
ROSSI	Eric	PRV 2
ROULIN	Anthony	PRV 2
ROUSSARIE	Benoit	PRV 2
ROUSSEL	Eric	PRV 2
SABY	Pascal	PRV 2
SALMON	Benjamin	PRV 2
SAVAGE	Alexis	PRV 2
SCHEBATH	Julien	PRV 2
SCHWAMBERGER	Théo	PRV 2
SIMON	Sébastien	PRV 2
SKOWRONEK	Alexis	PRV 2
SONNTAG	Jérôme	PRV 2
SOULIER	Jean-Yves	PRV 2
SOULIGNAC	William	PRV 2
SOUPPER	Franck	PRV 2
SOYER	Jean Claude	PRV 2
SUPTIL	Pierre-Louis	PRV 2
TATON	Mickael	PRV 2
TERLAUD	Guillaume	PRV 2
TERREC	Julien	PRV 2
TEXIER	Damien	PRV 2
THIERY	David	PRV 2
THOMAS	Hervé	PRV 2
THOMAS	Jean-Baptiste	PRV 2
THOMAS	Sébastien	PRV 2
THOMMEN	Arnaud	PRV 2
TOUEBA	Yannick	PRV 2
TRÉMEAU	Xavier	PRV 2

TRINQUANT	Frédéric	PRV 2
TRIVIDIC	Marc	PRV 2
URRUTIA	Benjamin	PRV 2
VALENTIN	William	PRV 2
VALLADE	Jean-Marie	PRV 2
VANLOO	Nicolas	PRV 2
VERDIÈRE	Pascal	PRV 2
VERGÉ	Jérémy	PRV 2
VERGER	Pascal	PRV 2
VIDRGAR-JANAS	Thomas	PRV 2
VOYER	Philippe	PRV 2
WAUQUIER	Stéphane	PRV 2
WEBER	Pascal	PRV 2
WEYLAND	Jérôme	PRV 2
WILDE	Eric	PRV 2
WOLF	Arnaud	PRV 2
WOLFF	Laurent	PRV 2
ZLAMANCZUK	Stéphane	PRV 2
Recherche des circonstances et causes d'incendie		
ABADIE	Franck	RCCI
BARNAY	Jean-Luc	RCCI
BIALAS	Stéphane	RCCI
DIQUELLOU	Fabrice	RCCI
FADHUILE-CREPY	Antoine	RCCI
GAILLARD	Stéphane	RCCI
GARRIOU	Pierrick	RCCI
LE BARBIER	Rodolphe	RCCI
LALLEMAND	Philippe	RCCI
MOUGENOT	Yannick	RCCI
PAINDORGE	Arnaud	RCCI
PAYEN	Martial	RCCI
PEPLINSKI	Jérôme	RCCI
PUCHOL	David	RCCI
QUÉVEAU	Tony	RCCI
ROGER	Sylvain	RCCI
TEXIER	Damien	RCCI
TRÉMEAU	Xavier	RCCI
TRIVIDIC	Marc	RCCI
VERDIÈRE	Pascal	RCCI
WILDE	Eric	RCCI

Article 2

L'arrêté n°2022-00102 du 28 janvier 2022 fixant la liste annuelle d'aptitude du personnel apte à exercer dans le domaine de la prévention contre les risques d'incendie et de panique à Paris et dans les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour l'année 2022 est abrogé, ainsi que toutes dispositions contraires au présent arrêté.

Article 3

Le général commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police et des préfectures des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que sur le portail des publications administratives de la Ville de Paris.

Fait à Paris, le 13 janvier 2023

Le préfet de police

La préfète, directrice du cabinet

Magali CHARBONNEAU

DECISION N°2/2023

DONNANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADMINISTRATEURS DE GARDE

Modifie la décision n°52 du 16 mai 2022

**La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil,
Établissement support du Groupement hospitalier de territoire, et
du Centre hospitalier intercommunal Villeneuve-Saint-Georges,**

VU La loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU Le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre 2019, plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 20 janvier 2020 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2019, affectant Madame Sonia NEURRISSE, aux Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, en qualité de Directrice adjointe, Directrice déléguée de la direction générale, déléguée de site, à compter du 30 décembre 2019 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 29 août 2017 nommant Monsieur Aurélien STIVAL, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 juillet 2020 nommant Monsieur Romain CANALIS, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 14 septembre 2020 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 22 octobre 2018 portant nomination de Madame Sophie LAURENCE, Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, à compter du 7 novembre 2018 ;

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

- VU** La mise à disposition de Madame Sophie LAURENCE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 3 juillet 2015 portant nomination de Madame Aurore LATOURNERIE en tant que Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2015 ;
- VU** La mise à disposition de Madame Aurore LATOURNERIE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juin 2021 nommant Monsieur Antoine LABRIERE, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 octobre 2021 portant nomination de Madame Chloé BARDET aux fonctions de Directrice adjointe à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 27 octobre 2021 ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 décembre 2021 portant nomination de Monsieur Arnaud BIMIER en qualité de Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 mars 2021 portant nomination de Monsieur Richard DELEPINE aux fonctions de Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 27 octobre 2021 ;
- VU** Le contrat nommant Madame Giovanna MORGANTE, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- VU** La mise à disposition de Madame Giovanna MORGANTE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

- VU** La Décision nommant Monsieur Christophe MAUGER, Directeur de l'ingénierie au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 22 novembre 2021 ;
- VU** Le Contrat nommant Monsieur Patrick MOTTE, Responsable des achats au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil en date du 3 février 2022 ;
- VU** La mise à disposition de Monsieur Patrick MOTTE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 20 décembre 2022, affectant Monsieur Jean-Luc RIU, au Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, en qualité de Directeur des soins, à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- VU** La Décision nommant Madame Aurélie BLAISE, Attachée d'administration hospitalière, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- VU** L'organigramme de la Direction ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

Une délégation de signature est accordée à :

- Monsieur Romain CANALIS
- Madame Sophie LAURENCE
- Monsieur Antoine LABRIERE
- Madame Chloé BARDET
- Madame Aurore LATOURNERIE
- Monsieur Aurélien STIVAL
- Monsieur Richard DELEPINE
- Madame Giovanna MORGANTE
- Monsieur Arnaud BIMIER
- Monsieur Christophe MAUGER
- Monsieur Patrick MOTTE
- Monsieur Jean-Luc RIU
- Madame Aurélie BLAISE

Ayant pour effet de signer, au nom de Madame la Directrice, tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ou l'intérêt des patients, dans le cadre de la

**CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice**
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

garde administrative, s'agissant notamment :

- de l'exercice du pouvoir de police au sein de l'établissement ;
- de la mise en œuvre du règlement intérieur de l'établissement ;
- de l'admission des patients ;
- du séjour des patients ;
- de la sortie des patients ;
- du décès des patients ;
- de la sécurité, des biens et des personnes ;
- des moyens de l'établissement, notamment en situation de crise ;
- du déclenchement des plans d'urgence et des cellules de crise ;
- de la gestion des personnels.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence de réponse de l'administrateur de garde au-delà d'une durée de 30 minutes, Madame Sonia NEURRISSE assure la suppléance de celui-ci. A ce titre, elle dispose de la même délégation de signature que celle prévue à l'article 1 de la présente décision.

ARTICLE 3 :

L'administrateur de garde rendra compte, immédiatement à l'issue de sa garde, à Madame la Directrice ou, en son absence, au cadre de direction assurant l'intérim de ses fonctions, des actes et décisions pris à ce titre.

Ces actes sont également consignés dans le rapport de garde.

ARTICLE 4 :

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date du départ de celles-ci de leurs fonctions.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

ARTICLE 5 :

La présente délégation prend effet à compter du 3 janvier 2023.

ARTICLE 6 :

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Elle fera également l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et d'un affichage au sein de l'établissement.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 3 janvier 2023,

Catherine VAUCONSANT

Directrice Générale

**CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice**
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

DECISION N°4/2022

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE LA LOI N° 2011-803 DU 5 JUILLET 2011

Modifie la décision n°59 en date du 16 mai 2022

La Directrice du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, Établissement support du Groupement hospitalier de territoire, et du Centre hospitalier intercommunal Villeneuve-Saint-Georges,

VU La Loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge ;

VU Le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 6143-7, L. 3212-1 à L. 3212-3, et D. 6143-33 à D.6143-35 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 décembre 2019, plaçant Madame Catherine VAUCONSANT, Directrice d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de Directrice des Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 20 janvier 2020 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 17 décembre 2019, affectant Madame Sonia NEURRISSE, aux Centres hospitaliers intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, en qualité de Directrice adjointe, Directrice déléguée de la direction générale, déléguée de site, à compter du 30 décembre 2019 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 29 août 2017 nommant Monsieur Aurélien STIVAL, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 23 juillet 2020 nommant Monsieur Romain CANALIS, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 14 septembre 2020 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 22 octobre 2018 portant nomination de Madame Sophie LAURENCE, Directrice

**CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02**

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

Adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, à compter du 7 novembre 2018 ;

VU La mise à disposition de Madame Sophie LAURENCE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 3 juillet 2015 portant nomination de Madame Aurore LATOURNERIE en tant que Directrice Adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

VU La mise à disposition de Madame Aurore LATOURNERIE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 15 juin 2021 nommant Monsieur Antoine LABRIERE, Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 26 octobre 2021 portant nomination de Madame Chloé BARDET aux fonctions de Directrice adjointe à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 27 octobre 2021 ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 24 décembre 2021 portant nomination de Monsieur Arnaud BIMIER en qualité de Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges ;

VU L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 18 mars 2021 portant nomination de Monsieur Richard DELEPINE aux fonctions de Directeur adjoint à la Direction commune des Centres Hospitaliers Intercommunaux de Créteil et de Villeneuve-Saint-Georges à compter du 27 octobre 2021 ;

VU La Décision nommant Monsieur Christophe MAUGER, Directeur de l'ingénierie au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 22 novembre 2021 ;

VU Le Contrat nommant Monsieur Patrick MOTTE, Responsable des achats au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil en date du 3 février 2022 ;

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

- VU** La mise à disposition de Monsieur Patrick MOTTE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** L'Arrêté du Centre National de Gestion en date du 20 décembre 2022, affectant Monsieur Jean-Luc RIU, au Centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, en qualité de Directeur des soins, à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- VU** La Décision nommant Madame Aurélie BLAISE, Attachée d'administration hospitalière, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- VU** Le Contrat nommant Madame Giovanna MORGANTE, Directrice adjointe au Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil, à compter du 1^{er} mars 2021 ;
- VU** La mise à disposition de Madame Giovanna MORGANTE du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil au Centre hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges ;
- VU** Le Contrat nommant Madame Maëva LALOUX, Attachée d'administration hospitalière au service des admissions et de la facturation du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 15 novembre 2021 ;
- VU** Le contrat nommant Madame Mauriac Frezza RAZAFIMAFONTY, Adjoint des cadres hospitaliers, au service des admissions et de la facturation du Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges, à compter du 17 mars 2022 ;

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

DECIDE

ARTICLE 1 :

De donner délégation à Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe de Direction, inscrits sur le tableau des gardes administratives, à savoir :

- **Madame Sonia NEURRISSE**, Directrice générale adjointe ;
- **Monsieur Aurélien STIVAL**, Directeur adjoint chargé des ressources humaines ;
- **Monsieur Romain CANALIS**, Directeur adjoint chargé des Ressources humaines ;
- **Monsieur Arnaud BIMIER**, Directeur adjoint chargé des Affaires financières ;

- **Madame Sophie LAURENCE**, Directrice adjointe chargée des Investissements et de la Stratégie Patrimoniale ;
- **Monsieur Robin GONALONS**, Directeur adjoint chargé des Affaires Médicales et de la recherche ;
- **Madame Giovanna MORGANTE**, Directrice adjointe chargée de la Gestion Administrative du Patient ;
- **Monsieur Antoine LABRIERE**, Directeur adjoint chargé des Parcours Patients et Coopération Territoriale ;
- **Madame Chloé BARDET**, Directrice adjointe chargée des Achats et des Services Logistiques ;
- **Madame Aurore LATOURNERIE**, Directrice adjointe chargée de la Qualité, de la Gestion des Risques et des Relations avec les Usagers ;
- **Monsieur Richard DELEPINE**, Coordonnateur général des soins ;
- **Monsieur Christophe MAUGER**, Directeur chargé de l'Ingénierie ;
- **Monsieur Patrick MOTTE**, Responsable des achats ;
- **Monsieur Jean-Luc RIU**, Direction des soins ;
- **Madame Aurélie BLAISE**, Attachée à la Direction des Affaires Médicales et de la Recherche

pour prononcer toute admission, par délégation de la Directrice, Cheffe d'établissement, de toute nature en rapport avec la loi du 5 juillet 2011 relevant d'une prise en charge psychiatrique et pour signer tout document administratif s'y rapportant, notamment en matière de décisions d'admission et de vérification des formalités et des certificats médicaux afférents à l'admission.

ARTICLE 2 :

Délégation est donnée à **Madame Giovanna MORGANTE**, en lieu et place de la Directrice, cheffe d'établissement, ainsi qu'à **Madame Maëva LALOUX**, Attachée d'Administration Hospitalière, et à **Madame Mauriac Frezza RAZAFIMAFONTY**, Adjoint des Cadres Hospitaliers, pour prononcer toute admission de toute nature en rapport avec la loi du 5 juillet 2011 relevant d'une prise en charge psychiatrique et pour signer tout document administratif s'y rapportant, notamment en matière de décisions d'admission et de vérification des formalités et des certificats médicaux afférents à l'admission.

ARTICLE 3 :

Comme le stipule la réglementation en vigueur, cette délégation de signature est assortie d'une obligation de rendre compte auprès de la

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

Directrice, de façon périodique (mensuelle) et de façon ponctuelle, en cas de dangerosité ou de difficultés, afin de prendre les mesures qui viendraient à s'imposer.

ARTICLE 4 :

Madame Giovanna MORGANTE, Madame Maëva LALOUX et Madame Mauriac Frezza RAZAFIMAFONTY, sous couvert de **Monsieur Aurélien STIVAL**, Directeur délégué du pôle santé mentale, sont garants du Grand Livre de la Loi –tenu au service des admissions – en liaison avec le chef de service de psychiatrie générale, **Monsieur le Docteur Achour KARAR** et le secrétariat du chef de service au sein de l'unité de psychiatrie.

ARTICLE 5 :

Le Cadre supérieur de santé, **Madame Mireille LEGUILLANT**, participe en tant que de besoin, par délégation de la Directrice, au processus d'admission d'un patient relevant de la loi du 5 juillet 2011.

ARTICLE 6 :

Madame le Docteur Laurence LEPAGE, Cheffe de service des urgences, veille, en conformité avec les dispositions de la loi, à faire effectuer, la prise en charge somatique prévue par les dispositions légales pour tout patient se présentant aux urgences et relevant d'une prise en charge psychiatrique.

ARTICLE 7 :

Les Cadres de santé des urgences, du SMUR, du pôle ASUR, du pôle de santé mentale, et des différentes unités de psychiatrie, comme de MCO, intervenant dans le processus d'admission, sont habilités à participer aux modalités juridiques et fonctionnelles du fonctionnement de l'admission ou de son transfert, auprès de l'établissement appelé à recevoir le patient.

ARTICLE 8 :

En cas de besoin, **Madame Giovanna MORGANTE, Madame Maëva LALOUX, Madame Mauriac Frezza RAZAFIMAFONTY**, le Cadre de

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

santé de garde, notamment la nuit, les week-end et jours fériés, l'Administrateur de garde, et **Monsieur Aurélien STIVAL**, Directeur délégué du pôle santé mentale, sont habilités, par délégation de la Directrice, à prendre les mesures qui s'imposent dans le but de respecter les termes des procédures d'hospitalisation prévues dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011.

ARTICLE 9 :

La présente décision prendra le cas échéant automatiquement fin, pour les seules dispositions se rapportant aux personnes concernées, à la date du départ de celles-ci de leurs fonctions.

Elle prendra automatiquement fin dans sa totalité en cas de nomination d'un nouveau Directeur d'établissement. En ce cas, la date de fin est celle du procès-verbal d'installation de ce dernier.

ARTICLE 10 :

La présente délégation prend effet à compter du 3 janvier 2023.

ARTICLE 11 :

La présente décision sera communiquée à Monsieur le Président du Conseil de Surveillance, à Madame la Trésorière Principale et aux intéressés.

Elle fera également l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et d'un affichage au sein de l'établissement.

CHI de
Villeneuve-Saint-Georges
Catherine VAUCONSANT
Directrice
+33 (0) 1 43 86 23 02

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le 3 janvier 2023,

Catherine VAUCONSANT

40 allée de la Source
94 190 Villeneuve-Saint-Georges
SIRET 26940120400012
FINESS EJ 940110042
FINESS ET 940000599

CONFLUENCE RASSEMBLE

Directrice Générale

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines
et des Moyens**

**21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

Monsieur Ludovic GUILLAUME

Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD